

L'une des principales critiques que j'ai entendues au sujet de Radio-Canada—critique que je formule moi-même—est que les gens de cette Société semblent croire qu'ils sont investis d'une mission divine—mission qu'ils s'attribuent eux-mêmes, puis-je ajouter et qui leur fait croire qu'ils savent ce qui est le plus avantageux pour la population canadienne; alors ils s'assurent que les Canadiens entendent, bon gré, mal gré le son de cloche qui leur paraît juste. Si Radio-Canada décide que telle ou telle politique économique, administrative ou sociale est bonne pour les Canadiens, ils la leur fait avaler de gré ou de force. Écoutez simplement n'importe quel commentateur ou porte-parole de Radio-Canada, et vous me comprendrez.

Certains employés de Radio-Canada veulent nous bourrer le crâne. Soit, pourvu qu'on présente les deux côtés de la médaille pour les sujets litigieux. Évidemment, l'idée présente en pratique de sérieux désavantages, car si le groupe d'experts de Radio-Canada décide de favoriser l'antiaméricanisme, le socialisme ou quelque autre théorie, il le fera. Néanmoins, si on lui demande de montrer l'avers de la médaille, il fera appel à des gens qui ne sauront guère nous convaincre. J'en sais quelque chose.

Toutefois, monsieur le président, je pense qu'il faudrait confier à un organisme quelconque le pouvoir de réglementation. Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion n'est certes pas à la hauteur de sa tâche; sinon nous n'aurions pas ce problème. Beaucoup de gens, j'imagine, aiment devenir membres du Bureau; cette sinécure leur confère beaucoup de prestige. A mon avis, les gouverneurs devraient se consacrer davantage à leur tâche.

Avant que le Parlement accorde d'autres sommes importantes à Radio-Canada, il faudrait lui faire comprendre qu'elle ne l'obtiendra pas si elle ne traite pas impartialement les sujets contentieux d'un grand intérêt public, en présentant les deux aspects de la question. On n'a jamais agi ainsi jusqu'à maintenant et, à mon avis, cela s'impose.

Je serai bref, car nous voulons tous terminer nos travaux aussitôt que possible. Je sais qu'un bon nombre de mes collègues des deux côtés de la Chambre développeront ce sujet.

**L'hon. M. Benson:** Je voudrais simplement dire, ce que mon honorable ami n'ignore pas, que le gouvernement n'est pas responsable de la politique des émissions de la Société. Je dois me contenter de signaler à la Société, par le truchement du secrétaire d'État, les observations de mes honorables amis.

Je tiens à signaler que l'on demande \$800,-000 dans ce crédit. Ce montant représente une partie du coût de l'augmentation des traitements convenue à la suite de négociations cette année. Nous avons beaucoup insisté pour que la Société parvienne à en trouver la plus grosse partie dans son budget et ce montant représente le solde qu'elle n'a pu réunir.

**M. Nesbitt:** Juste une question. Une tranche de ce montant va-t-elle servir aux téléviseurs couleur dont on a parlé?

**L'hon. M. Benson:** Non. Il servira uniquement aux traitements, et non aux postes de télévision.

**M. Knowles:** Monsieur le président, si le ministre transmet aux dirigeants de Radio-Canada les propos qui ont été tenus ici, j'espère qu'il ajoutera que de l'avis de certains d'entre nous, certaines émissions de la Société sont excellentes et très utiles.

(L'article est adopté.)

#### DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

1g Traitements et dépenses du bureau, \$2,060.

(Le crédit est adopté.)

#### PRODUCTION DE DÉFENSE

Les crédits suivants sont adoptés:

##### A—Ministère—

40g. Remboursement à la Caisse renouvelable des services d'approvisionnement pour la valeur du matériel devenu désuet ou inutilisable, \$13,423.

15g. Remboursement au compte d'avances de l'Imprimeur de la Reine pour la valeur du matériel qui est devenu désuet ou inutilisable, \$36,678.

##### C—Sociétés de la Couronne—

###### Canadian Arsenal Limited—

40g. Administration et fonctionnement, \$391,000.

45g. Construction, amélioration et outillage, \$67,-700.

#### ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES

##### Services administratifs—

1g. Administration centrale, \$104,000.

**M. Herridge:** Monsieur l'Orateur, je veux parler brièvement d'un sujet qui importe aux Canadiens en général et à ceux qui suivent et examinent la question de près. Je veux parler de l'inquiétude croissante ressentie dans tout le Canada par les spécialistes et autres Canadiens par suite de la décision des États-Unis d'augmenter la capacité du barrage de Grand Coulee de 2 à 9.2 millions de kilowatts